



# La minière nouvelle génération.

Corporation Minière Osisko, basée à Montréal, Québec, est une société axée sur l'acquisition, l'exploration, la mise en valeur et l'exploitation minière de propriétés aurifères, dans le but de devenir un producteur d'or d'échelon intermédiaire. Osisko opère la mine d'or Canadian Malartic à Malartic, Québec, et poursuit ses activités d'exploration sur le projet Hammond Reef dans le nord de l'Ontario, et ailleurs au Canada et à l'étranger.



Le **nouveau** producteur intermédiaire au **Québec**

## Capital - actions - au 31 déc. 2011

ACTIONS EN CIRCULATION :	385,5 M
OPTIONS :	15,0 M
BONS DE SOUSCRIPTION :	12,5 M
DÉBENTURE CONVERTIBLE :	8,2 M
APRÈS DILUTION TOTALE :	421,2 M
CAPITALISATION BOURSÈRE (15 janvier 2012) :	4,7 B \$
MIN / MAX 12 MOIS :	9,18 \$ - 15,86 \$
LIQUIDITÉS (30 septembre 2011) :	173,5 million \$ CAN

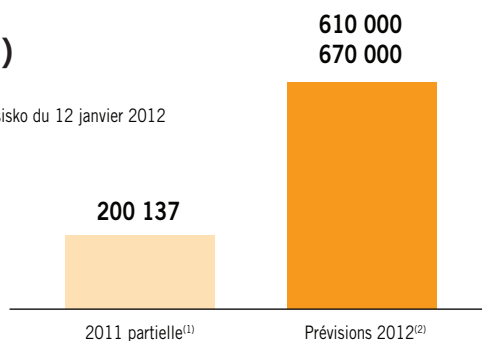
## Faits saillants

- Augmentation de production à la mine Canadian Malartic 610 000 à 670 000 onces d'or prévues pour 2012, sans programme de couverture sur l'or
- Production de 200 137 onces Au pour la première année partielle d'exploitation en 2011
- Hausse de 65% des ressources présumées du projet aurifère Hammond Reef, en Ontario, à 10,52 M oz
- Les forages actuels permettront la conversion totale des ressources dans la fosse vers la catégorie "indiquée". 1/3 de ces ressources vers la catégorie "mesurée"
- Mise à jour des ressources prévue pour T2 2012, suivie de l'étude de faisabilité

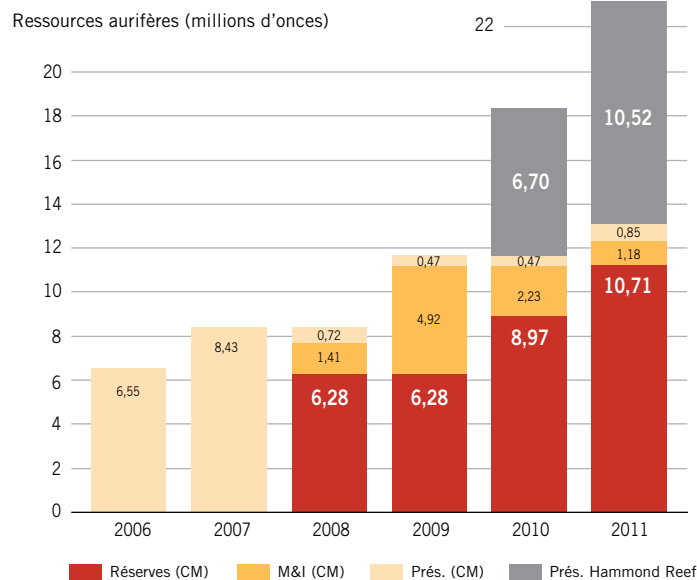
## Production aurifère (onces)

Source : Communiqué de presse Osisko du 12 janvier 2012

- Début de la production commerciale en mai 2011 incluant la période de rodage
- Charges décaissées anticipées de 510 \$ - 575 \$/oz.

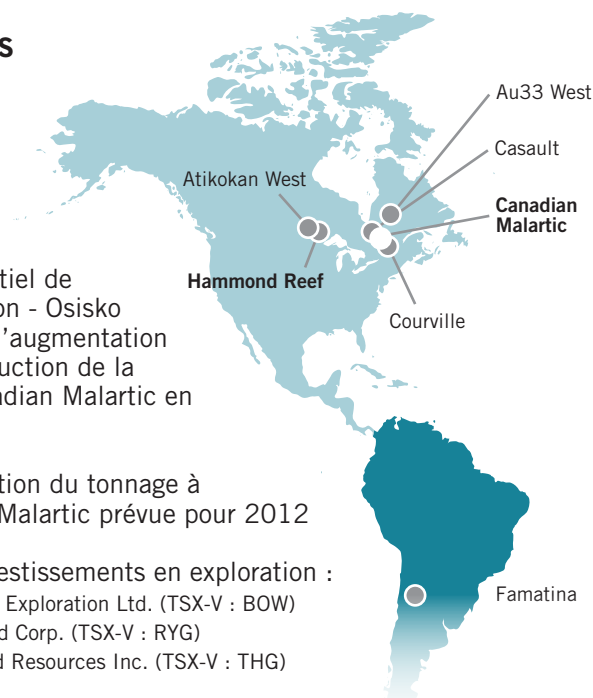


## Potentiel d'accroissement



## Propriétés

- Production
- Exploration



- Fort potentiel de réévaluation - Osisko complète l'augmentation de la production de la mine Canadian Malartic en 2012
- Augmentation du tonnage à Canadian Malartic prévue pour 2012
- Autres investissements en exploration :
  - Bowmore Exploration Ltd. (TSX-V : BOW)
  - Ryan Gold Corp. (TSX-V : RYG)
  - Thregold Resources Inc. (TSX-V : THG)

## Mine Canadian Malartic

Québec, Canada



**10,71 MILLIONS D'ONCES** en réserves P&P<sup>1</sup>  
**1,18 M oz** en ressources indiquées hors de la fosse<sup>2</sup>  
**0,85 M oz** en ressources présumées<sup>3</sup>

- La propriété principale d'Osisko, détenue à 100 % et située au cœur de la prolifique ceinture aurifère de l'Abitibi québécois, au sud de la ville de Malartic.
- Première coulée d'or en avril 2011 et début de la production commerciale en mai 2011.
- Progression dans l'accroissement de la production. La pleine capacité de l'usine devrait être atteinte au T2 2012 avec 55 000 t/j.
- La capacité de l'usine sera augmentée à 60 000 t/j au T3.
- Production d'or prévue pour 2012 de 610 000 à 670 000 onces moyennant des charges décaissées entre 510 \$CAN et 575 \$CAN.
- Forages en cours de nouvelles zones minéralisées (Barnat, Jeffrey, Extension SE, Porphyry Ouest, Norrie, Gouldie)

## Projet aurifère Hammond Reef

Ontario, Canada



**10,52 MILLIONS D'ONCES**  
en ressources globales présumées<sup>4</sup>

- Détenue à 100% par Osisko, la propriété Hammond Reef est située près de Thunder Bay en Ontario.
- C'est un imposant gisement susceptible d'accroître sa taille et de devenir une mine à ciel ouvert en 2016.
- Osisko a complété 300 000 mètres de forages qui ont permis d'accroître les ressources présumées de 65%, à 10,52 millions d'onces d'or.
- 130 000 mètres additionnels seront forés afin d'assurer la conversion de l'ensemble des ressources dans la fosse en ressources indiquées. Aussi, pour convertir le tiers des ressources dans la catégorie des ressources mesurées, Osisko prévoit une campagne additionnelle de 70 000 mètres. La prochaine révision des ressources est prévue pour le T2 2012.
- Étude de faisabilité du projet aurifère Hammond Reef suivra.

### Propriété Atikokan West

Entente d'option

### Au33 West

Entente d'option  
Dios Exploration Inc.  
(TSX-V : DOS)

### Propriété Famatina

Entente d'option  
EMSE (Energía y Minerales  
Sociedad Del Estado)

### Propriété Courville

Entente d'option  
Ressources Pershimco Inc.  
(TSX-V : PRO)

### Propriété Casault

Entente d'option  
Midland Exploration Inc.  
(TSX-V : MD)

## Responsabilité sociale d'entreprise

### Entente de partage

Le 10 décembre 2010, Osisko Hammond Reef Gold Ltd. annonçait avec plaisir la conclusion d'une entente de partage des ressources avec les Premières Nations.

*Au cœur des valeurs d'Osisko se dessine la détermination d'honorer des principes qui reflètent son engagement envers le développement durable et sa volonté de devenir « la minière nouvelle génération ».*

### La "Forêt Osisko"

Toujours dans le but de réduire notre empreinte environnementale, nous avons lancé la « Forêt Osisko » qui vise à assurer le reboisement de différentes parcelles de terrain. Le projet consiste à procéder au reboisement de 100 hectares par année pendant neuf ans.

### L'équipe écologique Hammond Reef

Afin d'assurer que nos pratiques en matière d'environnement soient exemplaires, Osisko a mis sur pied une équipe de surveillance du milieu ambiant qui supervisera l'ensemble des travaux qui auront lieu sur le site.

### FEMO (Fonds Essor Malartic Osisko - Fonds de développement durable)

Le fonds, créé en 2008 (valeur de 3,7 millions \$ en date du 17 janvier 2012) contribue à divers projets axés sur l'amélioration des volets culturel, social, santé, éducatif et environnemental à Malartic. Depuis 2008, 640 000 \$ ont été investis dans la communauté.

## Prix

### 2012

PRIX VIOLA MACMILLAN DU PDAC (Développement d'une mine ou Société)

### 2011

PRIX ERNST & YOUNG 2011 ENTREPRENEUR DE L'ANNÉE

### 2010

PRIX SYNCRUDE DU CIM  
POUR L'EXCELLENCE DES PRATIQUES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 2009

PRIX ENTREPRENEUR DE L'ANNÉE DE L'AEMQ  
HOMMES MINIERES DE L'ANNÉE DU JOURNAL THE NORTHERN MINER

### 2008

PRIX EXTRA DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUYN-NORANDA  
PRIX e3 DE L'AEMQ

### 2007

PRIX BILL DENNIS PROSPECTEUR DE L'ANNÉE DU PDAC

### 2006

PRIX PROSPECTEUR DE L'ANNÉE DE L'AEMQ

## Énoncés prospectifs

Ce document pourrait renfermer certains « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés dans cette présentation qui ne sont pas des faits historiques, incluant sans s'y limiter, des énoncés portant sur les plans futurs et les objectifs de la Société sont des énoncés prospectifs qui comportent différents risques, hypothèses, estimations et incertitudes. Ces énoncés reflètent les projections internes actuelles, les attentes ou les opinions de Corporation Minière Osisko (la « Société ») et sont fondés sur les renseignements présentement à la disposition de la Société. Rien ne garantit que ces énoncés s'avèreront exacts, et les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans de tels énoncés. Tous les énoncés prospectifs compris dans cette présentation sont assujettis à cette mise en garde et aux facteurs de risque décrits ci-dessus. De plus, tous ces énoncés prospectifs sont établis en date de la présentation.

Un placement dans la Société est par définition spéculatif compte tenu de la nature des activités de la Société. La capacité de la Société à poursuivre ses initiatives de croissance telles que décrites dans cette présentation PowerPoint confidentielle est assujettie à certains facteurs de risque qui sont plus amplement décrits dans la notice annuelle de la Société déposée auprès des commissions en valeurs mobilières et des autres autorités en la matière dans certaines provinces du Canada. Les investisseurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs puisque les plans, les intentions et les attentes sur lesquels ces énoncés sont fondés pourraient ne pas se matérialiser. Les investisseurs et les autres lecteurs qui se fondent sur les énoncés prospectifs de la Société devraient porter une attention particulière à ces facteurs de risque, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils sous-tendent et aux risques qu'ils comportent. La Société avise également les lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs compris dans cette présentation sont spécifiquement visés par cette mise en garde.

1. Réserves P&P conformément au règlement 43-101 : 343,7 Mt @ 0,97 g/t Au  
3. Ressources globales présumées conformément au règlement 43-101 : 33,9 Mt @ 0,78 g/t Au

2. Ressources indiquées hors de la fosse conformément au règlement 43-101 : 47,6 Mt @ 0,77 g/t Au  
4. Ressources présumées conformément au règlement 43-101 : 530,6 Mt @ 0,62 g/t Au